

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal

Du 04 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 26/02/2024

Présents : Annie RENOUF, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve, Sylvie LEBON, Karine GAZEAU

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU

Pouvoir : Nicolas BOUREAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Secrétaire : Roger GOMET

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance par la lecture du Compte-Rendu du 12 février 2024. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

VOIRIE

27-2024 – Lancement de la procédure à marché négocié pour la réalisation des travaux du sentier et de la passerelle de « La Madeleine » entre le chemin du lac et le chemin des écoliers.

Approuvée à l'unanimité

PERSONNEL

28-2024 – Protection sociale complémentaire – Conventions de protection sociale complémentaire et de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents.

Approuvée à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

29-2024 – La commune de Poiroux donne son avis, à la demande de Monsieur le Préfet de la Vendée, sur le projet de 9 éoliennes sur la commune de Nieul-le-Dolent (enquête publique du 21 février au 22 mars 2024). La commune de Poiroux n'émet pas d'opposition à ce projet ;

14 voix pour / 1 voix contre

SALLES MUNICIPALES

30-2024 – Précision concernant les tarifs de la location de la salle « Le Payré » lors de l'occupation de celle-ci 2 jours consécutifs (50% de remise le 2^{ème} jour).

Approuvée à l'unanimité

Affaires diverses :

Madame le Maire présente le projet du lotissement « Les Jonquilles » qui sera situé rue des Justices.

LE MAIRE

ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE

ROGER GOMET

